

# Conseil Municipal du 27 mars 2009

## Budgets 2009

Déclaration de Monsieur le Maire en début de séance:

Pour préparer ce budget 2009 les services municipaux ont beaucoup travaillé et je les en remercie. Les échanges entre élus et services de la mairie ont été nombreux et fructueux. Pour mettre au point ce budget, ce n'est jamais un exercice facile, nous nous sommes concertés, nous avons débattu, nous avons décidé des priorités. Ces efforts permettront à la commune de présenter un budget 2009 capable de répondre aux attentes de la population, tant du point de vue de la solidarité communale que de poursuivre un programme conséquent d'équipement et d'investissement.

Le budget 2009 reprend sans exception toutes les dispositions concernant la vie quotidienne, la solidarité, l'égalité des moyens proposés pour que chaque habitant puisse profiter des mêmes services, participer aux diverses et nombreuses activités, s'intégrer dans la vie communale.

L'an passé, à la même époque, j'évoquais notre détermination d'achever les grands travaux entrepris, la cantine, la médiathèque, la restauration de l'Eglise, et ensuite de réaliser l'aménagement de la place. C'est chose faite et j'ai le plaisir de vous inviter à ces inaugurations, avec toute la population, vraisemblablement le 26 juin prochain, si monsieur le Président du Conseil Général nous confirme la date qu'il a lui-même fixée. J'évoquais notre volonté de poursuivre les nombreux travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments municipaux, par exemple les écoles, les pavillons du village de vacances, les sols des courts de tennis et de la salle polyvalente, les wc publics... j'en passe. Nous avons investi plus d'un million quatre cent mille euros en 2008, nous avons fait travailler des entreprises, nous avons largement soutenu l'activité économique locale.

Cette année, vous allez le constater, le montant prévu de nos investissements dépasse un million trois cent mille euros, avec en particulier la 2<sup>e</sup> tranche de l'église (intérieur de la nef), des aménagements (son et éclairage) de la salle de spectacle, la poursuite de la rénovation du village de vacances et plus largement des équipements sportifs et culturels, les études relatives à la piscine et à la salle de réunion à l'arrière des tribunes du stade, la réparation des dégâts de tempête au cimetière. Nous devrions aussi nous équiper d'une balayeuse industrielle et d'un car adapté au transport des personnes handicapées.

Nous confirmons ici aussi, à L'Isle-en-Dodon, l'importance économique des investissements des collectivités territoriales (73% des investissements totaux). Dans ce contexte la suppression pure et simple de la taxe professionnelle serait un désastre pour les carnets de commande des entreprises et donc pour l'emploi. En accord avec le bureau national de l'Association des Maires de France, nous pensons que certes une réforme de la taxe professionnelle et plus largement des taxes locales est envisageable dans la concertation, mais elle ne saurait priver les communes de ressources qui, on vient de le voir, constituent un moteur économique essentiel.

La conjoncture économique, les difficultés de pouvoir d'achat, les difficultés du quotidien subies par la très grande majorité des Français et donc des L'Islois nous conduisent encore plus que les années précédentes à faire de ce budget un outil de solidarité et de cohésion sociale. En conséquence et malgré un net repli des aides extérieures, nous garderons le cap pour garantir l'activité du Centre Communal d'Action Sociale, du SIVU Enfance-Jeunesse et de la MJC. Nous sommes d'ailleurs bien relayés dans ces domaines par la Communauté de Communes, par l'ensemble des 12 communes adhérentes au SIVU, par l'ADMR et par la Maison de Retraite. Ces différents organismes travaillent en très bonne coopération pour le bien de toute la population et en particulier pour nos aînés

et pour la jeunesse. Je rappelle aussi que ces activités génèrent un grand nombre d'emplois, plus de 2 millions au total en France, environ 300 sur L'Isle-en-Dodon.

Dans ce contexte de solidarité communale, le budget présenté fait encore une bonne part aux associations, moteurs du dynamisme et de l'initiative locale. Beaucoup d'entre elles développent avec succès des écoles sportives ou culturelles et travaillent en excellente coopération avec les services municipaux. Nous garantissons toujours la qualité des équipements, l'ouverture du CLSH tout le mercredi et les transports correspondants ainsi qu'un important soutien financier, d'ailleurs globalement en augmentation cette année, avec la mise à disposition d'animateurs municipaux dans divers domaines sportifs et culturels. En 2009 un effort particulier sera consacré à la culture : équipement de la salle des fêtes, ouverture de la médiathèque, création de l'association municipale des sports et de la culture, importante contribution financière et humaine pour l'école de musique et reconduction de l'aide aux familles pour que chaque enfant puissent profiter de l'activité qu'il choisit.

Le ferme soutien aux écoles communales, les investissements correspondants sont évidemment maintenus: entretien et rénovation des locaux, achat de mobilier pour une classe, achat de 6 ou 7 nouveaux ordinateurs, gratuité des fournitures scolaires...Une nouvelle classe sera probablement ouverte à la rentrée, information communiquée par l'Inspecteur d'Académie. La mairie se préoccupe dès maintenant de son installation.

Le CLAE aux écoles communales, le CLAC au collège, le CLSH et la MJC connaissent un beau succès: plus de 400 enfants ont participé aux activités du CLSH et autant d'ados à celles de la MJC, que ce soit ici à l'Isle-en-Dodon ou bien à l'extérieur pour les séjours à la mer, à la montagne et les sorties de ski. Un service de transport a été mis en place le Mercredi après-midi pour les jeunes du canton qui participent à des activités culturelles et sportives. Les écoles retiennent particulièrement notre attention. Toutes les fournitures scolaires sont gratuites. Comme pour l'aide aux familles instituée en 1999, cette décision sera pérennisée. Le Conseil Municipal s'y est engagé ; il tient ses promesses.

Du point de vue économique, les l'Islois constatent la réussite de la zone commerciale. Le magasin Ecomarché a obtenu le permis de construire qui prévoit son extension Le nouveau magasin à l'entrée de la zone fait excellente impression et la vente des terrains du petit lotissement à proximité a débuté. La zone artisanale accueille une entreprise de transport et une entreprise de mécanique agricole. Cinq promesses de vente supplémentaires sont signées; je vous en reparlerai lorsqu'elles se concrétiseront. Le marché est réinstallé au centre, dans de bonnes conditions, à l'abri de la circulation; ce regroupement et les diverses activités de la ville devraient donner un coup de pouce à l'artisanat et au commerce local en liaison avec la Communauté de Communes qui conduit une étude cantonale dans ce domaine.

L'an passé, pour tenir compte de la mise en place de la Communauté de Communes nous avons baissé de 8% les taux d'imposition. Nous avons reçu début mars l'état de notification des taux d'imposition des 4 taxes locales. Dans le journal municipal qui vient d'être édité nous avons mentionné qu'à l'Isle-en-Dodon toutes les bases, et en particulier celle de l'habitat, ont augmenté à l'exception de la taxe professionnelle. La répercussion de cette évolution, indépendante de la volonté des collectivités locales est importante pour le portefeuille de tous les habitants, puisqu'à taux constant, globalement, la taxe d'habitation progressera de 10%, valeur jamais atteinte ces 10 dernières années, alors que la taxe professionnelle est réduite de 4%.

On sait depuis longtemps qu'une réforme de la taxe professionnelle est nécessaire et chacun s'accorde pour que ce changement soit préparé dans une large concertation. L'annonce brutale de la suppression de la TP, sans contrepartie n'est pas faite pour arranger les choses. Si l'on prive les collectivités de cette ressource, l'investissement et donc l'emploi en souffriront énormément et le chômage s'aggravera dans des proportions très considérables. Le rééquilibrage des finances locales par la taxe d'habitation, si c'était le cas, pénaliserait l'ensemble de la population. Dans notre région, 80% des ménages ont de faibles ou de très faibles ressources et la majeure partie des gens sont au SMIC et même à moins.

Dans un pays où de grandes entreprises font des bénéfices considérables, où les salaires et les avantages des grands dirigeants d'entreprises tardent à être contrôlés par l'Etat (alors qu'aux Etats Unis, rois du libéralisme, des mesures contraignantes ont été rapidement prises), dans ce monde occidental où le soutien aux banques vient de se compter par milliards, il serait certainement tout à fait anormal que l'on fasse payer la crise par tous les habitants et en particulier par les classes les plus modestes, par la majorité d'une population qui la subit sans en être responsable.

Monsieur le Maire présente ensuite les budgets, dont la synthèse est récapitulée ci-après:

## Budget Général:

### FONCTIONNEMENT

#### DEPENSES :

Article	Libellé
11	Charges à caractère Gal
12	Charges de Personnel
65	Charges de gestion courante
66	Charges financières
67	Charges exceptionnelles
23	Virement section invest.
2	Déficit de fonct. reporté

CA 2007	BP 2008	CA 2008	BP 2009
509 472,15	476 279,00	474 981,85	472 800,00
953 205,02	970 185,00	965 844,11	975 827,00
461 803,59	416 035,00	413 920,62	505 600,00
100 390,40	103 221,00	103 220,02	110 977,53
406 202,13	285 826,00	15 933,96	500 000,00
0,00	431 334,00	0,00	69 056,00
<b>2 431 073,29</b>	<b>2 682 880,00</b>	<b>1 973 900,56</b>	<b>2 634 260,53</b>

TOTAL :

#### RECETTES :

Article	Libellé
70	Revenus de gestion courante
73	Impôts et taxes
74	Dot. Subv. Participations
75	Autres prod. gestion courante
13	Atténuation de charges
76	Produits financiers
77	Produits exceptionnels
79	Transferts de charges
2	Excédents de fonct. Rep.

CA 2007	BP 2008	CA 2008	BP 2009
378 637,88	320 473,00	362 008,05	345 775,00
1 086 702,99	1 032 556,00	1 042 147,30	1 069 491,00
623 333,13	614 812,00	626 051,55	642 445,00
67 046,28	154 785,47	157 890,48	103 000,00
68 093,56	53 000,00	57 070,27	12 000,00
13,13	0,00	14,25	0,00
403 015,12	22 886,94	24 069,54	50 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00
585 742,18	484 366,59	484 366,59	411 549,53
<b>3 212 584,27</b>	<b>2 682 880,00</b>	<b>2 753 618,03</b>	<b>2 634 260,53</b>

TOTAL :

### INVESTISSEMENTS

<b>Dépenses :</b>		CA 2007	BP 2008	CA 2008	BP 2009
1	Déficit antérieur reporté		329 418,39	329 418,39	476 019,94
16	Remboursement d'emprunts	123 122,44	129 000,61	127 033,17	140 000,00
16	Remb. Prêt relais	100 000,00	0,00		40 000,00
165	Remb. Caution restaurant	3 300,00	0,00		
192	+ ou - value de cession	180 692,20	15 826,00	12 925,76	
21	Opérations patrimoniales	93 253,25			
2128	Intégration travaux CACG	614 340,68			
21+23	Dépenses équipements RAR }		32 572,00		99 499,00
21+23	Dépenses équipements	692 109,04	1 575 809,00	1 409 222,69	1 248 834,00
275	Dépôt et cautionnement versé		3 000,00	3 000,00	
4581	Cours de ferme	0,00	0,00	0,00	
		<b>1 806 817,61</b>	<b>2 085 626,00</b>	<b>1 881 600,01</b>	<b>2 004 352,94</b>

<b>Recettes :</b>		<b>CA 2007</b>	<b>BP 2008</b>	<b>CA 2008</b>	<b>BP 2009</b>
1641	Emprunt	133 500,00	200 000,00	200 000,00	600 000,00
1641	Prêt relais (finan. FCTVA)	0,00	263 430,00	263 430,00	
16	Prêt sans intérêt lotissement Thès				37 091,00
165	Dépôts & cautionnement	1 800,00	0,00	0,00	
10222	FCTVA Commune	38 910,10	38 000,00	38 443,49	169 000,00
10223	TLE	22 411,00	26 000,00	21 091,00	21 000,00
1068	Affectation	0,00	297 144,39	297 144,39	368 167,94
20	Opérations patrimoniales	93 253,25			
28	Amortissement études & frais urbanisme	8 839,56			
1383	Subvention d'investissement	584,22	617,33	618,05	653,00
13	Subvention d'équipement RAR } 13 Subvention d'équipement		64 846,00 } 683 006,00		207 351,00 } 532 034,00
2111	Régul. vente terrain	7 427,76			
2138	Autres constructions	311 769,20			
21571	Sortie actif matériel roulant		15 826,00	15 825,76	
238	Intégration travaux CACG	614 340,68			
192	Différence sur réal. Vente pavillons	74 995,24	0,00		
27638	Reversement vente terrain ZAC	0,00	0,00		
27638	Reversement vente terrain lotissement	0,00	65 422,28	65 422,28	
4581	Travaux pour compte de tiers			8 958,75	
4582	Cours de ferme	0,00	0,00	0,00	
1	Excédent antérieur reporté	29 791,03			
21	Virement de la sect° fonctionnement	0,00	431 334,00		69 056,00
		<b>1 477 399,22</b>	<b>2 085 626,00</b>	<b>1 405 580,07</b>	<b>2 004 352,94</b>

Le budget d'investissement s'équilibre à 2.004.352 €. Il bénéficie d'un virement de la section de fonctionnement de 69 056 € et d'un emprunt de 600.000 €. Le tableau des investissements est joint en annexe.

## Transports

### TRANSPORTS - EXPLOITATION

#### DEPENSES

Article	Libellé	CA 2007	BP 2008	CA 2008	BP 2009
6063	Fournitures d'entretien & équip.	13,94	400,00	0,00	400,00
6064	Fournitures administratives	61,89	500,00	0,00	500,00
6066	Carburants	14 736,57	18 000,00	21 084,68	23 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 473,35	3 000,00	2 635,54	3 000,00
6132	Locations	1 525,00	6 000,00	6 000,00	9 000,00
61551	Entretiens biens mobiliers	9 975,57	27 000,00	14 893,52	20 000,00
6161	Assurance	4 389,77	8 000,00	10 594,02	10 500,00
6168	Autres assurances	516,96	1 100,00	1 294,88	1 500,00
618	Divers	558,90	1 613,00	2 147,64	2 000,00
6225	Indemnités au comptable			262,59	300,00
6251	Voyage & déplacement			43,50	400,00
6218	Autre personnel extérieur (Cne & Naudy)	70 175,55	86 000,00	71 067,32	96 000,00
6332	Fnal		21,00	17,00	50,00
6336	Cotisation centre gestion		107,00	79,00	300,00

6338	Autre impôt & taxe (autonomie)		63,00	54,00	100,00
6411	Salaires		20 800,00	18 157,50	32 750,00
6451	Cotisation Urssaf		3 950,00	3 396,00	9 500,00
6453	Cotisation retraite		704,00	613,00	1 100,00
6454	Cotisation Assedic		1 332,00	1 163,00	2 200,00
6257	Réceptions	175,59	300,00	238,30	300,00
627	Services bancaires	57,50	100,00	0,00	
637	Taxes et versements	739,00	1 000,00	30,00	500,00
6531	Indemnités		4 000,00	0,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	43 400,00	0,00	0,00	
66111	Intérêts des emprunts	7 640,32	7 000,00	5 585,06	6 000,00
6618	Intérêts divers dettes (ligne trésorerie)		450,00	405,30	
673	Titres annulés		5 000,00	0,00	2 000,00
675	Sortie du patrimoine	52 705,00			
6718	Autres charges exceptionnelles	0,26	2,00	0,65	2,00
678	Autres charges exceptionnelles : RESERVE				19 699,60
6811	Dotation aux amortissements, provisions	30 112,25	25 900,00	25 864,08	34 400,00
6811	Dotation aux amortissements basculement véhicule				873,00
23	virement à la section d'investissement		73 498,00	0,00	18 632,09
<b>Total dépenses</b>		<b>239 257,42</b>	<b>295 840,00</b>	<b>185 626,58</b>	<b>295 006,69</b>

#### RECETTES :

Article	Libellé	CA 2007	BP 2008	CA 2008	BP 2009
7061	Transports (divers + CCAS + Boissède + SIVU)	143 360,50	94 974,70	89 182,34	100 000,00
7085	Transports (Cté Cnes)		45 000,00	55 645,43	30 000,00
7473	Marché transport scolaire (Département)	76 835,46	112 000,00	79 391,55	79 000,00
74718	Remb. cnasea		3 000,00	0,00	6 200,00
7718	Autres produits exceptionnels (Dietrich)	43 922,44	0,00		
775	Vente bus	13 200,00			
777	Subvention transférées au résultat	79,64	80,00	79,64	80,00
778	Produits exceptionnels			267,01	2,00
2	Excédents antérieurs reportés	3 217,02	40 785,30	40 785,30	79 724,69
<b>Total Recettes</b>		<b>280 615,06</b>	<b>295 840,00</b>	<b>265 351,27</b>	<b>295 006,69</b>

#### TRANSPORTS - INVESTISSEMENT

#### DEPENSES

Article	Libellé	CA 2007	BP 2008	CA 2008	BP 2009
1	Déficit antérieur reporté		572,34	572,34	0,00
13918	Autres subv. équipements	79,64	80,00	79,64	80,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 162,28	32 000,00	28 691,53	31 600,00
2402	Sortie du patrimoine				873,00
2182	Achat véhicule : bus	133 364,68	78 000,00		40 000,00
<b>Total dépenses</b>		<b>159 606,60</b>	<b>110 652,34</b>	<b>29 343,51</b>	<b>72 553,00</b>

#### RECETTES :

Article	Libellé	CA 2007	BP 2008	CA 2008	BP 2009
1	Excédent antérieur reporté	16 217,01	0,00		3 774,91
1068	Affectation		572,34	572,34	0,00
1641	Emprunts reçus	0,00			
1681	Prêt département (35%)	60 000,00	38 182,00	6 682,00	14 000,00
2182	Sortie du patrimoine	52 705,00			873,00
28182	Amortissement des immob. Véhicules	29 762,25	25 550,00	25 514,08	34 225,00
28155	Amortissement des immob. Nettoyeur HP	350,00	350,00	350,00	175,00
28402					873,00
21	Virement de la section de fonctionnement		73 498,00		18 632,09
<b>Total recettes</b>		<b>159 034,26</b>	<b>138 152,34</b>	<b>33 118,42</b>	<b>72 553,00</b>

## **Les 2 autres budgets**

**\*zone artisanale de Ribéro** s'équilibre à 24.269 € en fonctionnement et à 150621 € en investissement. Deux ventes sont prévues à la SCI Labarrière pour 14.268 € et à l'entreprise Besson pour 10.000 €;

**\*funéraire** s'équilibre à 9 063 € en fonctionnement.

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte, chapitre par chapitre, à l'unanimité les budgets proposés ainsi que l'ensemble des conditions qui en découlent. Monsieur le Maire fait la lecture des subventions aux différents organismes, syndicats, CCAS, associations locales, ainsi que des propositions de travaux et d'équipements, le tout étant adopté par le Conseil Municipal.

## **Questions diverses:**

**Collège:** par arrêté du 24 mars 2009, le Préfet de la Haute-Garonne a déclaré d'utilité publique le projet d'implantation du collège. L'article 2 du même arrêté précise que monsieur le Président de la Communauté de Communes est autorisé à acquérir les terrains nécessaires à cette réalisation, s'il y a lieu par voie d'expropriation. Monsieur le Maire précise que la procédure engagée pour cette acquisition, à la quelle la collectivité se trouve dans l'obligation de répondre, diffère la construction du nouveau collège et donc pénalise lourdement les enfants du canton de L'Isle-en-Dodon.